

Saint - Paul Radiologie	CONSENTEMENT ECLAIRE BIOPSIE DU SEIN	Page : 1/2 Référence : FO-PEC-09 Version : 1
------------------------------------	---	---

Vous allez avoir une PONCTION BIOPSIE DU SEIN

Madame, Mademoiselle,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser. Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites. Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie. N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie utilise des rayons X :

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un prélèvement réalisé avec une aiguille d'un fragment tissulaire pour l'analyse histologique.

Le déroulement de l'examen :

La lésion qui doit être biopsiée sera à nouveau repérée en échographie.

Après désinfection de la peau, une anesthésie locale sera pratiquée dans votre sein, à l'aide d'une petite aiguille, en se guidant avec l'échographie ; **vous n'aurez pas mal.**

Les prélèvements seront effectués aussitôt après, au nombre de deux ou trois.

Le temps de l'intervention est habituellement de 15 à 20 minutes.

A la fin de l'intervention, votre dossier vous sera remis, ainsi que le flacon contenant les prélèvements, **que vous amènerez vous-même au laboratoire d'anatomopathologie.**

Votre médecin traitant ou celui de votre choix recevra les résultats du laboratoire environ 10 jours après.

Dans l'après-midi qui suit l'intervention, vous pourrez avoir une activité normale, en veillant toutefois à ne pas faire d'effort physique, ni porter de lourde charge.

Quels sont les risques liés à la ponction-biopsie ?

Saignement : afin de limiter le saignement, le médecin comprimera votre sein plusieurs minutes dès la fin du prélèvement. Un petit hématome sur la peau (« bleu ») peut apparaître dans les jours qui suivent, sans gravité.

Ne prenez pas d'aspirine le jour du rendez-vous, et informez le médecin si vous prenez des anticoagulants.

Infection : très rare, grâce à la désinfection soigneuse de la peau, et l'utilisation de matériel à usage unique.

Atteinte d'une région profonde du thorax avec l'aiguille : cette complication est exceptionnelle.

Saint - Paul Radiologie	CONSENTEMENT ECLAIRE BIOPSIE DU SEIN	Page : 2/2 Référence : FO-PEC-09 Version : 1
------------------------------------	---	---

Ce que vous devez faire

Le jour de l'intervention :

Mangez normalement.

Pensez à amener l'ordonnance de votre médecin, et toutes vos mammo-échographies des seins.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire avant l'intervention.

Madame, Mademoiselle,

a personnellement rempli cette fiche le

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature

RADIOLOGIE CLINIQUE SAINT-PAUL
4 rue des Hibiscus 97200 Fort- de- France
05 96 70 19 19

Cette fiche est inspirée de celle éditée par la SFR (Société Française de Radiologie) pour un usage réservé au service de radiologie de la Clinique Saint-Paul. Aucune diffusion extérieure n'est autorisée.